

<p><b>École Primaire Simone Veil</b></p> <p><b>79 Chemin de l'Église</b></p> <p><b>73100 Mouxy</b></p> <p><b>04 79 61 62 05</b></p> <p><a href="mailto:ce.0731063j@ac-grenoble.fr">ce.0731063j@ac-grenoble.fr</a></p>	<p><b>PROCÈS VERBAL</b></p> <p><b>CONSEIL D'ÉCOLE ÉLÈVES 1<sup>er</sup></b></p> <p><b>TRIMESTRE</b></p> <p><b>12 octobre 2023 – 10h45</b></p>
---	---

**Circonscription : Aix-les-Bains**

**Présents :**

**Président (directeur d'école) : M. Déchène-Cotillon**

<p>Invités : délégués des classes :</p>	<p>Luis, Mayli – CM2</p> <p>Baptiste, Romane – CM1</p> <p>Robin, Louis – CE2</p> <p>Sonia, Camille – CE1</p> <p>Lorene, Etienne – GS-CP</p>
---	---

Début du conseil d'école : 12 octobre 2023 – 10h45.

La séance commence par la désignation d'un secrétaire de séance. Le directeur précise qu'il souhaite que ce rôle soit tenu, à tour de rôle durant les trois conseils de l'année scolaire par lui-même pour le premier, par une personne extérieure pour le second et par un élève pour le troisième.

Le directeur est alors désigné secrétaire de séance.

## **I. Présentation du rôle du conseil d'école élèves :**

Le conseil d'école des élèves est un moment privilégié durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur école, en faisant des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié pour l'aménagement de l'école, les conflits dans la cour de récréation, un projet particulier d'action, etc.

Comme on s'en doute les apprentissages sont nombreux et concernent principalement deux domaines : la maîtrise de la langue française et les capacités et aptitudes à vivre en société.

Le conseil des enfants permet de créer un lien entre les enfants et la structure dans laquelle ils évoluent. Il vise aussi à faire l'expérience de la vie de groupe et des décisions collectives. Il apprend donc l'écoute et le respect, ainsi qu'à argumenter ses idées. Les enfants s'impliquent dans la vie de leur école et voient leurs idées valorisées. Pour les enfants, ce conseil représente une forme d'entraînement à la démocratie à laquelle ils participeront durant leur vie d'adulte.

Les adultes conservent leur droit de veto. Cependant, il ne doit être utilisé qu'à bon escient c'est-à-dire que si le conseil d'enfants prend une décision allant à l'encontre du règlement ou pouvant perturber la vie de l'école et seulement dans ce cas-là.

Pour qu'un conseil d'école d'enfants soit réellement efficace il faut que les adultes soient prêts à lui donner de véritables responsabilités et une relative autonomie. Les adultes doivent être convaincus de son bien-fondé et adhérer pleinement à ce concept. Enfin, les décisions prises-pour être crédibles doivent réellement être suivies d'effet.

## **II. Ébauche de bilan de la rentrée :**

Plusieurs délégués ont voulu souligner le climat scolaire serein pour les apprentissages. Il y a peu de situation conflictuelles et l'ambiance est propice aux apprentissages.

Les actions mises en place par les communautés éducatives se révèlent positives pour l'ensemble des élèves.

## **III. Ordre du jour et décisions :**

### **A. GS-CP**

- 1- Avoir un parking à vélo et pour les trottinettes  
Le directeur et l'ensemble des élèves approuvent cette installation. Une demande à la mairie est en cours.  
Une discussion autour du défi éco-mobilité a eu lieu.
- 2- Finir l'aménagement de la cour de récréation avec des jeux à ressorts.  
Les enfants évoquent la sécurité des installations. Le directeur précise également qu'il faut aussi prendre en compte l'aspect financier.  
Un point sera effectué avec la municipalité.

### **B. CE1-CE2**

- 1- Mettre en place des concours de dessin  
Certains élèves évoquent que ceci est déjà mis en place dans des classes.  
L'organisation et l'aspect de compétition sont discutés. Après discussion les délégués décident de mettre en place un atelier « dessins » avec un nombre limité de personnes (environ 10) sur la base du volontariat des enfants. L'espace sera créé par les délégués volontaires. Le matin ce serait les plus petits qui participeraient à l'atelier et l'après-midi les plus grands.
- 2- Avoir un plus grand terrain de basket et enlever les jardinières en pierre pour mettre des bancs

La question du 2<sup>ème</sup> panier est soulevée. L'organisation de sa sortie est plus complexe.

Le marquage au sol est souhaité par les enfants.

La question de la sécurité concernant les jardinières en pierre – qui sont toujours grattées par les enfants – est abordée. Il est souhaité par l'ensemble de l'assemblée d'enlever les jardinières. Une demande à la municipalité sera effectuée en ce sens.

3- Protéger les poteaux du préau

Le directeur précise que les espaces de la cour de récréation sont assez délimités.

L'espace sous le préau est plutôt réservé pour des jeux calmes de ballon ne nécessitant pas la course et donc ne présentant qu'un risque limité concernant les poteaux.

### C. CE2

1- Mettre en place des clubs dans la cour de récréation

La question de l'organisation est abordée. Les délégués évoquent la mise en place de ces activités. Des affiches seront posées.

2- Mettre en place un terrain de billes dans la cour du bas et refaire le marquage du terrain de foot

Les élèves souhaiteraient avoir un circuit de billes avec des aménagements, dans la cour du bas. Le directeur évoque le coût pour ce matériel et surtout la gestion des enfants autres enfants dans la cour si cet espace n'est pas utilisé.

La municipalité sera questionnée sur ce point et le marquage.

3- Avoir des petites fêtes lors des dernières journées avant les vacances

Les délégués évoquent les différentes manifestations présentes les dernières semaines (courses, Noël, etc...).

Le directeur précise également que le temps scolaire est réservé aux apprentissages.

### D. CM1 :

1- Marquer la surface de réparation sur le terrain de foot, les points de pénaltys, de corners et le rond d'engagement

Les délégués évoquent les problèmes lors des jeux de foot.

Une demande de marquage sera effectuée à la municipalité.

2- De nombreux élèves se plaignent de la qualité de la restauration scolaire et les élèves souhaiteraient un menu « burger-frites » une fois par trimestre.

Le directeur précise que les repas sont équilibrés sur la semaine. Il est évoqué l'ensemble des contraintes en termes de diététique, d'équilibre alimentaire mais aussi de la sélection des fournisseurs pour ce type de menu.

### E. CM2 :

1- Réparer les poignées des portes et toilettes vers la garderie

Le directeur évoque la négligence des élèves avec le matériel scolaire. L'ensemble des réparations représente un certain coût financier .... Les élèves doivent prendre soin du matériel.

2- Faire une petite fête pour Halloween

Le directeur évoque qu'Halloween avait été proposé par l'APEM l'année scolaire dernière mais non reprogrammé cette année compte-tenu de l'investissement en temps et du bénéfice moindre.

Néanmoins, les délégués ont discuté d'une journée déguisée. Elle est souhaitée pour le dernier jour avant les vacances avec des activités en classe selon les dispositions pédagogiques des enseignantes.

3- Mettre en place un concours photo

Le directeur précise que c'est un projet à mener au sein des classes avec une attention particulière à la question des classements. Une activité de ce type peut être proposée par l'APEM.

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur, M. Déchène-Cotillon clôt la séance.

Fin du conseil d'école : 12 octobre 2023 – 11h30

Le prochain conseil d'école élève aura lieu le 01 février à 10h45.

Le directeur,

Président et secrétaire du conseil d'école élève

